BIENVENUE À NANTES EN COMPAGNIE !

Nous sommes ravies de vous accueillir au sein de notre service.
Vous trouverez dans ce document tout ce que vous devez savoir pour profiter au mieux des sorties aux bras de nos bénévoles !

A qui s'adresse le service ?

Nantes en Compagnie est ouvert à toutes les personnes seniors nantaises de plus de 65 ans qui souhaitent être accompagnées **gratuitement**, à pied ou en transport en commun, dans leurs déplacements de proximité.

Quels accompagnements ?

Les demandes d'accompagnement peuvent être réalisées par vous directement ou par vos aidants et aidantes (personnes proches ou professionnelles).
Vous pouvez bénéficier d'**une sortie par semaine**, du **lundi au dimanche** y compris les jours fériés, entre **9h et 18h,** pour une durée maximale de **4 heures.**



SORTIES LOISIRS



SORTIES MÉDICALES



SORTIES ADMINISTRATIVES

Les sorties se font **à pied** ou en **transports en commun.**
En cas de besoin exceptionnel, un taxi peut être utilisé à votre charge.
Vous ne pouvez pas utiliser votre véhicule personnel ou celui de la personne bénévole.

Quelques règles à connaître

À MON DOMICILE

Les bénévoles peuvent entrer quelques minutes pour m'aider à mettre mon manteau, sortir mon déambulateur ou mon fauteuil roulant, mais ne restent pas et ne réalisent pas de tâches ménagères ni de bricolage.

LES COURSES

Les bénévoles peuvent m'accompagner pour un petit achat près de chez moi (boulangerie, pharmacie, marché...), mais ne font pas mes courses à ma place.

RETRAIT D'ARGENT

Les bénévoles peuvent m'accompagner à un rendez-vous avec mon ou ma conseillère bancaire, mais ne peuvent pas retirer de l'argent pour moi ou avec moi au distributeur ou au guichet.

RENDEZ-VOUS MÉDICAUX

Si je prévois un déplacement en taxi pour mon rendez-vous médical, je le précise lors de ma demande d'accompagnement. Je pense à réserver une place de taxi pour la personne bénévole et je paie le taxi.

RENDEZ-VOUS ADMINISTRATIFS

Les bénévoles ne peuvent pas remplir de documents administratifs à ma place. Je pense à prendre ma carte d'identité pour mes sorties administratives.



ASSURANCE

Dans le cadre de mes sorties, l'assurance associative de Nantes en Compagnie me protège. Pour qu'elle s'applique, je pense bien à prévenir l'équipe de toutes mes sorties avec les bénévoles.

ANNULATION

Parfois il arrive que les bénévoles ne soient pas disponibles pour m'accompagner. Dans ce cas, je suis prévenu au moins 1 jour à l'avance pour une sortie de loisirs et 2 jours à l'avance pour une sortie médicale.

SORTIE PAYANTE

Si je prévois une sortie payante (théâtre, musée...), je le précise à l'équipe Nantes en Compagnie. Chaque personne paie sa part.



COORDINATRICE DES ACCOMPAGNEMENTS

Céline, de l'équipe de Nantes en Compagnie,
sera votre principale interlocutrice. Elle se fera une joie de vous expliquer le fonctionnement de notre service de mobilité et de répondre à vos questions !

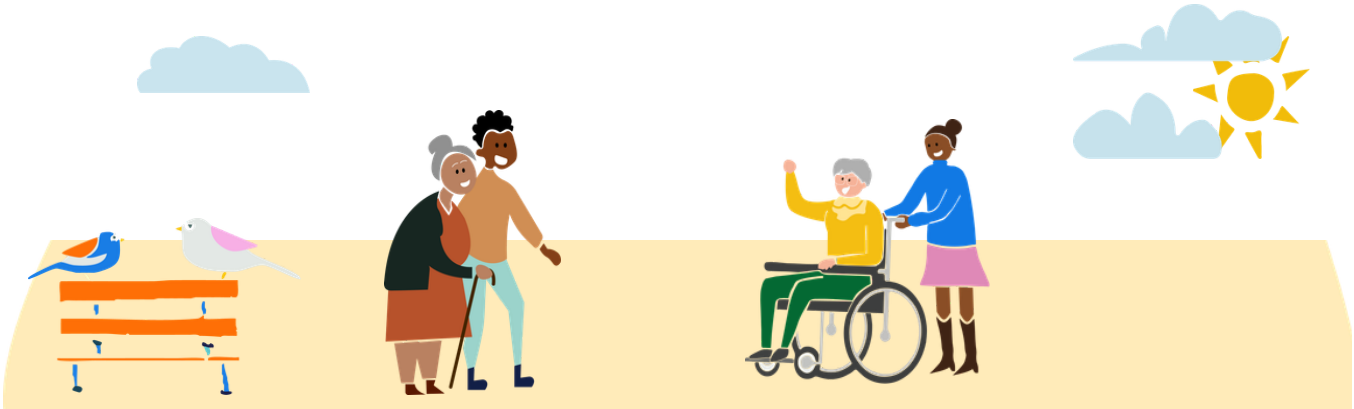

Comment ça marche ?

1. Je fais ma demande d'accompagnement par téléphone au **02 59 45 06 44**, du lundi au vendredi de 14h à 17h, **au moins une semaine avant la date de ma sortie.** Vous tombez sur notre répondeur ? N'hésitez pas à faire votre demande en précisant la date et l'horaire. Nous vous rappellerons.



2. Une personne bénévole m'appelle pour confirmer les détails de notre rendez-vous.

3. On se retrouve le jour J pour profiter de notre sortie.



4. Le lendemain de ma sortie, l'équipe de Nantes en Compagnie me contacte pour savoir si mon accompagnement s'est bien déroulé. J'en profite aussi pour programmer ma prochaine sortie !

5. Si j'ai des questions ou des besoins, je peux en parler avec la coordinatrice de Nantes en Compagnie. Elle pourra me réorienter vers une structure d'information.

6. Je peux participer aux événements conviviaux organisés par Nantes en Compagnie. Je n'hésite pas à demander le programme.

Vos informations restent confidentielles et sont utilisées uniquement pour organiser les accompagnements et à des fins statistiques anonymisées.

La charte à respecter

1. J'accueille avec respect et sympathie toutes les personnes bénévoles sans faire de différence (genre, nationalité, religion, etc.).
2. Je m'adresse avec respect et sympathie à l'équipe Nantes en Compagnie.
3. Je respecte les horaires et la durée de l'accompagnement communiqués à l'équipe.
4. Pour préserver le cadre de l'accompagnement, je n'invite pas la personne bénévole chez moi.
5. Je ne fais pas de propagande politique ni religieuse.
6. Je ne donne pas d'argent aux bénévoles. Je ne leur en demande pas non plus.
7. Un imprévu de dernière minute ? J'informe l'équipe, le plus tôt possible.
8. Si je souhaite faire une nouvelle sortie, je contacte l'équipe, et non les bénévoles.

NOUS FAISONS RÉGULIÈREMENT LE POINT SUR LES ACCOMPAGNEMENTS

L'équipe se réunit chaque semaine pour parler de vous. Ce moment nous permet de mieux vous suivre quand vous rencontrez des difficultés pendant les accompagnements, de vous orienter si nécessaire ou de vous réorienter en cas de non respect des règles.

Des questions ?

02 59 45 06 44